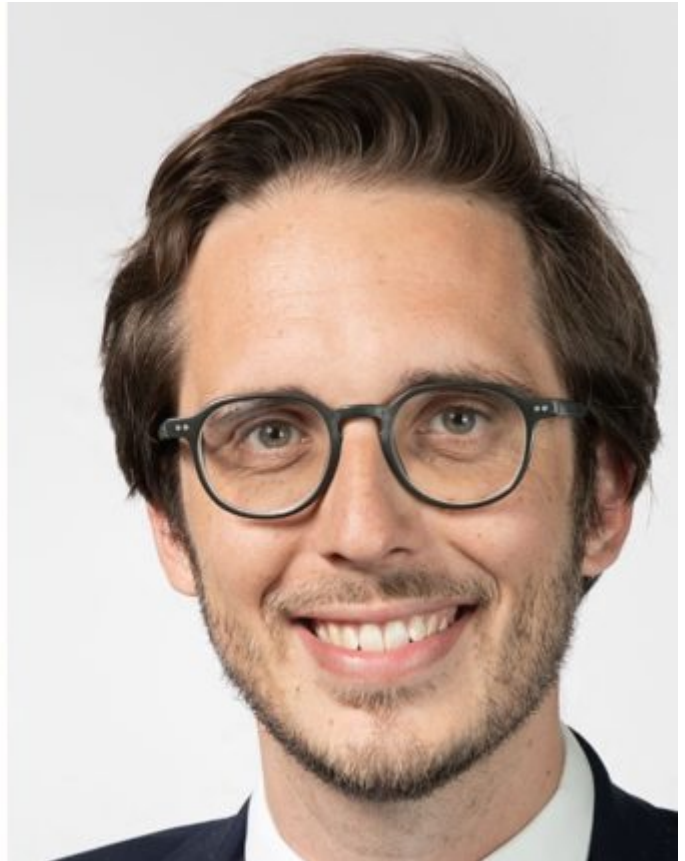


Typhanie Degois et Pacôme Rupin : deux députés LREM contre le Pass sanitaire

écrit par François des Groux | 24 juillet 2021





Pour : 114. Contre : 94

L'Amendement N°1033 a donc été adopté et prévoit la suspension du contrat de travail et le licenciement des salariés qui refuseraient, s'ils en sont assujettis, la présentation d'un Pass Sanitaire.

<https://resistancerepublicaine.com/2021/07/24/voila-les-114-salards-qui-veulent-transformer-les-non-vaccines-en-chomeurs/>

Du jamais vu en France. Et pourquoi pas le permis de conduire, le BAC, le droit de vote, le mariage assujettis à la présentation de son ausweis macronien ? Ainsi, dans notre pays à la dérive et en partition, il y aurait des riches et des pauvres, des migrants *chances et richesses pour la France* et des Gaulois *réfractaires et illettrés* et maintenant des vaccinés et des non-vaccinés ?

Mais ce qui frappe ici, c'est le faible nombre de députés présents pour un vote aussi capital : 218 votants sur 577 (37%) !

Seuls la moitié des Insoumis et du RN, 42 % des Républicains, un tiers des Marcheuses... et 3% des socialistes s'étaient exprimés POUR ou CONTRE cet amendement scélérat. Sans surprise, le RN vota contre (MLP, Sébastien Chenu et Bruno Bilde mais que faisaient les 3 autres absents ?) tout comme Nicolas Dupont-Aignan et Martine Wonner, François Ruffin (LFI) ou Julien Aubert (LR) Bizarrement, Emmanuelle Ménard s'abstint.

Mélenchon le rebelle *C'est-moi-la-République* brilla par son absence tout comme Olivier Faure (PS) et Jean Lassalle.

Bien sûr, l'écrasante majorité des Marcheuses vota POUR le droit de virer un employé réfractaire à une expérience vaccinale (puisque les vaccins anti-Covid sont en phase d'expérimentation, nous sommes donc des cobayes).

Tous sauf deux courageux LREM : Tiphaine Degois (député de Savoie) et Pacôme Rupin (député de Paris). Mais comme en son temps la rebelle Martine Wonner, leurs jours en Macronie dictatoriale sont sans doute comptés.



https://twitter.com/Typhanie_Degois/status/1418651848865685507

<https://www.typhaniedegois.fr/articles/journal-de-bord/passe-sanitaire-pour-la-vaccination-contre-la-division-des-francais-426>

.



<https://twitter.com/LCP/status/1417542719585587203>

Le Point : C'est « une atteinte majeure à la liberté d'aller et venir, à la liberté de conscience », avez-vous déclaré. Mais n'est-ce pas plutôt les quelques-uns qui refusent de se faire vacciner qui mettent en danger les libertés collectives ? Scientifiquement, le choix est cornélien : la vaccination ou un reconfinement...

[Admirez les questions donnant les réponses – NDA]

Pacôme Rupin : *“Je n’imagine pas vivre dans une société dans laquelle on demande des données personnelles de santé pour se rendre dans un centre commercial ou un café. Si la priorité doit être de protéger les Français face au virus, il faut aussi savoir mettre des limites aux mesures de sécurité sanitaire [...] chacun est adulte et doit pouvoir décider selon ses convictions sur des sujets qui touchent à l’intimité et à la santé. Je considère que la question du vaccin touche à la*

liberté de conscience. Maintenant que le vaccin est disponible pour tous, chacun est libre de se protéger ou non grâce au vaccin.

Je voterai contre [le projet de loi relatif à la gestion de la crise sanitaire porté par le gouvernement]”

https://www.lepoint.fr/politique/pacome-rupin-je-voterai-contre-le-pass-sanitaire-22-07-2021-2436428_20.php